

Compte rendu réunion CdB du samedi 16 nov 2019

29 CdB présents. Allard, Aubry, Bichet, Carlier, Dargein, De Corbion, Dissane, Duplessis, Gatinois, Gazeau, Gibert, Goubet, Guiot B., Guiot Y., Herscovici, Huteau, Laporte, Le Bars, Le Bleiz, Lemarchands, Le Marois, Le Yeuc'h, Nocart, Piriou, Postel, Pradeau, Ragimbeau, Ricard, Savary.
CdB absents excusés : P. Mouratille, F. Lachaux, G.Schillig
1 personne non invitée.

A-Réunion du matin : Projet Boucle Atlantique 2021/2022.

1-Présentation du projet, par Pierre Ragimbeau et Antoine Gazeau :cfppt

Une saison GIC c'est 6 000 milles. Le 1er trajet Brest-Martinique, c'est déjà 4500 milles. Le projet, c'est environ 12 000 Milles.

5 grandes phases de navigation :

1/11 au 12/12 Traversée Golfe de Gascogne sur les Canaries, puis Transat.

19/12 au 16/04 Saison aux Caraïbes.

17/04 au 13/05 Route vers New -York.

14/05 au 5/08 Saison aux USA et Canada.

6/08 au 2/09 Retour de St Pierre et Miquelon vers France.

Soit 19 croisières.

Pour l'année 2022 il y aura environ 6 semaines de locations seulement.

Phase préparation importante : finaliser les étapes possibles. Identifier les stop ou lieux de réparations possibles. Identifier club voile locaux pour accueil.

Phase de préparation technique Boavista, avec armement complémentaire à valider.

La phase préparation humaine est aussi clé : Perfectionnement des CdB, identification des seconds (actuellement 15 identifiés, soit anciens CdB, ou équipiers niveau CdB ne souhaitant pas le devenir et CdB potentiels), passation rigoureuse entre CdB, avec entretien régulier du voilier.

Engagement des CdB et des équipiers par étapes, largement en avance. Des désistements pourraient faire capoter le projet.

Communication large auprès de clubs partenaires pour avoir le nombre d'équipiers compétents. Il serait vraisemblablement utile, que les bords de traversée puissent naviguer ensemble la saison précédente. Idem pour les nouveaux venus au club.

Plusieurs CdB expriment le souhait de mieux connaître le niveau d'expérience des équipiers, au préalable : la réunion d'équipage est un des moyens en demandant à chacun de vous envoyer un Cv résumé. On pourrait aussi, systématiser les cv nautiques pour les équipiers. Ce qui est possible, ce serait de valider un niveau après une croisière. A définir et valider par la commission navigation.

19 CdB du GIC expriment, à main levée, leur intérêt pour ce magnifique projet.

B-Réunion CdB après-midi:

1-Présentation de chacun des 6 nouveaux CdB, par François Allard: T. Gatinois, T. Huteau, O.Le Marois, P.LeYeuc'h, F. Piriou, Ricard

Chacun a déjà effectué 2 croisières au GIC. Etaient déjà CdB soit dans un autre club, soit propriétaire de voilier. La plupart ont déjà les principales qualifications demandées par le GIC. Certains sont déjà

dans le cursus pour valider un CRR, un stage Sécurité, ou un Permis extension hauturière. 2 (T.H. et O.LM) , souhaitent être informés des croisières possibles en 2020. 3 se sont vus proposer un bord pour 2020.

2-Retours d'expériences : cf.présentations

2-1 Pb techniques sur Boa Vista, par Antoine Gazeau :

Synthèse des incidents techniques de la saison.

Il est rappelé la nécessité de déclarer tous les incidents/accidents, tant lors de la passation au CdB suivant, au GIC (le responsable sécurité, et le patron du bateau).

Il est anormal de passer sous silence un grave incident, comme l'enfoncement du balcon arriéré, de 7cm, à la suite d'une mauvaise manœuvre.

De même le règlement intérieur du GIC est rappelé : Un équipage et son CdB sont solidaires, et doivent remplacer le matériel perdu. Cela fait partie de la caisse de bord.

En cas d'accident plus grave, le GIC demande une participation, en général inférieure à la franchise d'assurance. Un CdB a bien respecté cette règle spontanément. Un autre ne l'a pas fait et devrait se mettre en règle.

Il est demandé au CA de clarifier, mettre à jour et rappeler cette règle. Une proposition intéressante, est de faire comme les Glénans, demander un chèque de caution de 150€ à chacun des équipiers. A gérer par le CdB, qui restituerait cette somme à l'issue de la croisière, s'il n'y a pas eu de pb.

Pour l'accident ayant conduit à l'enfoncement du balcon, il semble y avoir eu 2 erreurs de manœuvre : Le propulseur d'étrave se rétracte automatiquement après 10' de non-utilisation. Le CdB semblait l'ignorer et quand il en a eu besoin à la suite d'une bourrasque, celui-ci n'était plus en position basse de fonctionnement ;

De même, la puissance du moteur et l'hélice repliable de Boavista, nécessite de faire un temps de pause, en passant de marche arrière à marche avant ou l'inverse. Sinon l'hélice ne s'ouvre pas, ce qui a dû se passer compte tenu de la violence du choc. Il est rappelé aussi de manœuvrer au moteur sans nécessairement mettre trop de puissance.

Le voilier du club ne pourra être confié qu'aux CdB ayant effectué un stage manœuvre avec ce bateau.

2-2 Pb Equipages, par Antoine Gazeau.

Il est important de remonter les éventuels pbs rencontrés, en restant factuel. Cela doit nous conduire, à ne pas réembarquer des équipiers, qui présentent des pbs caractériels perturbant le bord, ou faisant courir des risques de sécurité par leur comportement ou leur incompétence. Il serait bon de prévoir cette décision de ne plus les accepter, à la discrétion de la commission navigation, dans notre règlement intérieur. Il est anormal que nous embarquions des membres, dont le comportement inadapté a été signalé à plusieurs reprises par des CdB.

2-3 Pb techniques locations, par Bernard Guiot.

Il a été évoqué notamment la question des cautions. Une note sera faite sur ce sujet.

Quand la caution est élevée, dans une zone à risque, le GIC procède au rachat de franchise (ex: Aux Antilles); La franchise résiduelle est de l'ordre de 65 € par personne. Sinon, le GIC donne un chèque de caution au CDB, celui-ci devant le restituer à l'issue de la croisière.

De même, un équipage peut décider de lui-même, de faire un rachat de franchise. Ceci doit être clarifié avec la règle de participation aux frais de réparation d'accidents.

2-4 Escales coup de cœur par les CdB: bon partage en un petit tour du monde, des escales. Explication détaillée des pratiques du mouillage dans les Cyclades, par Jean Paul Dissane, et du mouillage sur 2 ancresempennelées au Cap Vert, par Bernard Guiot.

2-5 Parcours de croisière : nous n'avons pas eu le temps de présenter, mais voir la présentation préparée par certains CdB, en annexe.

Cette nouvelle approche par thèmes a été bien appréciée par l'ensemble des CdB. Il est rappelé que beaucoup d'informations sont disponibles sur le site du GIC, section CdB, en se connectant avec son identifiant. Les notices de Boavista sont accessibles à tous les membres.

3-Cartographie, cas d'école par P. Ragimbeau: cf Présentation. Cela démontre la prudence nécessaire sur des zones à faibles profondeurs, avec un tirant d'eau de 2,30m.

4- Point des travaux d'hivernage de Boa Vista par C. Pradeau, cf présentation. Nous rappelons aux CdB, que venir travailler sur le bateau du club à Caen, est un bon exercice pour connaître le bateau.

5- Qualification des CdB par B. Guiot, cf présentation. Il sera important que tous les CdB aient les 3 qualifications requises par le GIC, avant le projet grande boucle Atlantique. Ceux qui feront les traversées, pourraient aussi suivre la formation médicale hauturière.

De même, merci de compléter vos Cv en identifiant les parcours hauturiers réalisés (+ 100 milles sans escale, soit Brest-Iles Scilly, Toulon-Calvi etc>.) et Océaniques (+ 750 Milles sans escales, soit Transat ou autre).

Identifiés aujourd'hui à partir du Cv:

10 CdB côtier, 9 CdB ayant une expérience hauturière, 12 ayant une expérience hauturière et océanique (essentiellement Transat). Il serait bon que les CdB côtier embarquent sur des croisières ad hoc, pour acquérir une expérience hauturière et que ceux ayant une faible expérience hauturière, consolident cette expérience comme skipper.

6- Perfectionnement par Xavier Duplessis : cf présentation. Si vous avez des besoins complémentaires ou des idées, merci de les indiquer à Xavier. Trèsintéressant témoignage d'Antoine Carlier, CdB expérimenté, sur le stage sécurité à l'ENVSP; ceci devrait encourager ceux qui n'ont pas fait ce stage de s'y inscrire.

7- Enquêtes CdB et équipiers, par Yves le Bleiz :cf présentation.

Divers : Il est souhaité d'avoir un CdB référent pour les nouveaux CdB, ce qui leur permettrait de poser des questions sur les pratiques du club, ou sur des pbs de navigation. De même pour un échange sur les zones de navigation.

Il est rappelé qu'il est souhaité par la commission communication, d'avoir un récit- photos sur la croisière réalisée, afin de le mettre dans les récits croisières sur le Site du club. C'est aussi un bon moyen de découvrir une zone et de permettre de prendre contact avec le CdB connaissant la zone.